

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 AVRIL 2014

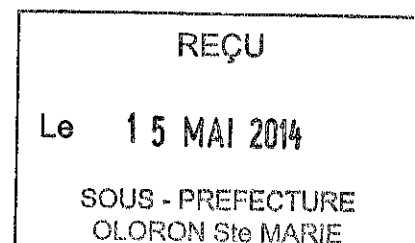
Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	Pierre CASAUX-BIC	à	Aimé SOUMET
	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Fabienne MENE-SAFRANE	à	Henriette BONNET
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maité POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Danielle PARIS	suppléante de	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Yves CALIARO	suppléant de	Jean LABORDE

Excusés : Jean CASABONNE, Hervé LUCBEREILH, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N°140430-05-ADM



DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CCPO A L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL « ABATTOIR DU HAUT BÉARN »

M. LACRAMPE rappelle que les statuts de l'Etablissement Public Local « Abattoir du Haut-Béarn » prévoient que son conseil d'administration est constitué de 5 membres nommés par le Conseil Communautaire de notre collectivité sur proposition du Président, selon la répartition suivante :

- 3 membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais,
- 2 personnalités (dont un élu du Conseil d'Administration de l'Abattoir de Louvie-Soubiron géré par la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau).

Sur proposition du Président,

Où cet exposé,

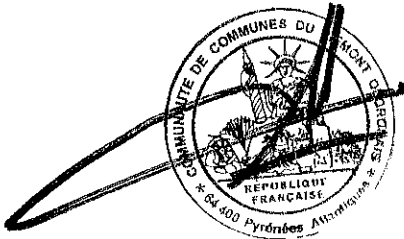
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Messieurs Daniel LACRAMPE, Joseph LEES et Jean-Pierre TERUEL en tant que représentants du Conseil Communautaire au Conseil d'Administration,
- **DÉSIGNE** Messieurs Robert CAUHAPE et Patrick LABERNADIE (CCVO), en tant que personnalités qualifiées siégeant au Conseil d'Administration.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 avril 2014

Suivent les signatures

Affiché le 15.05.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 15 MAI 2014
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE